



Madame, Monsieur, Cher confrère,

Le Collège Français des Médecins Rhumatologues, la Société Française de Rhumatologie et le Syndicat National des Médecins Rhumatologues se sont associés pour la rédaction d'un ouvrage destiné à mieux connaître et à mieux faire connaître la rhumatologie, **le livre blanc de la rhumatologie**.

Celui-ci avait déjà été publié en 2003 et il nous a paru indispensable **d'actualiser** la connaissance du métier de rhumatologues, des rhumatologues eux-mêmes et de leur activité.

Nous vous demandons pour cela de remplir un **questionnaire en ligne** afin d'évaluer au mieux l'activité de **tous les rhumatologues français**, libéraux comme hospitaliers, qu'ils soient salariés ou pas.

Ce questionnaire est donc ouvert à tous les rhumatologues Thésés au 1er avril 2014, doit être rempli **une seule fois** car il est **totalemt anonyme** et il nous est impossible de savoir si la même personne a rempli plusieurs fois le questionnaire.

Cette **confidentialité** nous a paru indispensable, d'autant plus qu'il y a quelques questions qui pourront vous paraître délicates comme le montant de vos revenus annuels ou votre bénéfice. Ces renseignements sont pourtant nécessaires pouvoir opposer aux tutelles nos propres chiffres afin de mieux défendre la spécialité.

Si toutefois vous refusiez de répondre à certaines questions cela n'empêche pas le reste du questionnaire d'être complété.

Celui-ci doit demander environ **un quart d'heure**, avec possibilité de revenir en arrière jusqu'à validation définitive.

Vous trouverez un lien sur la page d'accueil du site du SNMR et de la SFR ou à la page suivante (copier le lien dans votre navigateur):

<http://snmr.org/questionnaire-pour-le-livre-blanc-de-la-rhumatologie/>

Votre **participation** est absolument **indispensable** si nous voulons mieux connaître la spécialité et anticiper son évolution et les challenges qui l'attendent dans l'avenir.

Le comité de rédaction du livre blanc.